

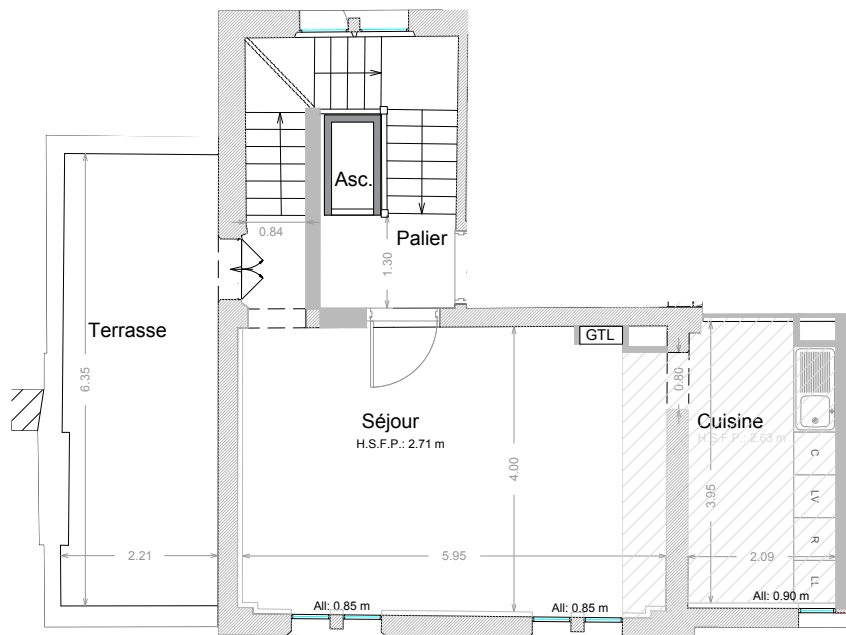
Nom du réservataire:

Date:

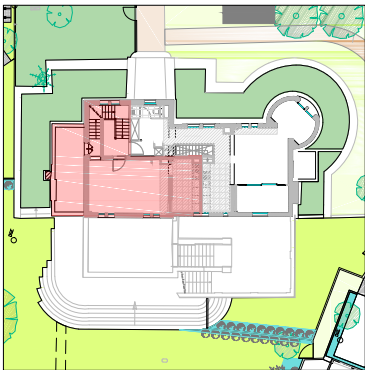
Visa Réservataire:

Visa Réservant:

4 pièces - Appartement N°05
Triplex - RENOVATION
R+2 / R +3 / Combles



NIVEAU BAS - R+2

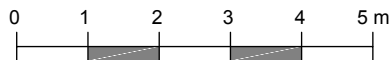


NIVEAU BAS	SEJOUR	24.78 m ²
	CUISINE	7.97 m ²

NIVEAU HAUT	DGT	4.04 m ²
	SDB	5.93 m ² 6.53 m ²
	SDE	2.28 m ²
CHAMBRE 1		11.32 m ² 12.58 m ²
	CHAMBRE 2	11.00 m ² 12.21 m ²

COMBLES	CHAMBRE 3	11.40 m ² 19.75 m ²
	TOTAL SURFACES HABITABLES	78.72 m²
	TOTAL SURF. PLANCHER	90.14 m²

TERRASSE	13.69 m ²
TOTAL SURFACES EXTERIEURES	13.69 m²



PLAN PROVISOIRE



Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans du permis de construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les surfaces et les côtes indiquées (dimensions ou altimétries) sont soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, faux plafonds, gaines, sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. Des modifications mineures ou des aménagements nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportées sur les plans. La surface habitable comprend les placards, les WC et la salle de bains. Les cercles en pointillés signalent le respect des normes pour les personnes à mobilité réduite.

Date : 26 Juillet 2019
Indice : I

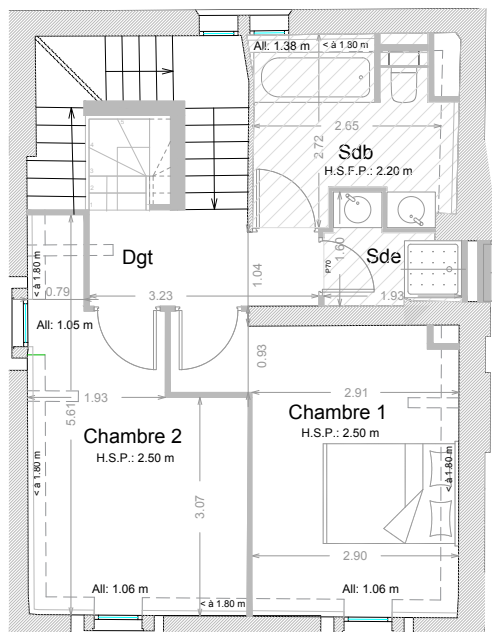
Nom du réservataire:

Date:

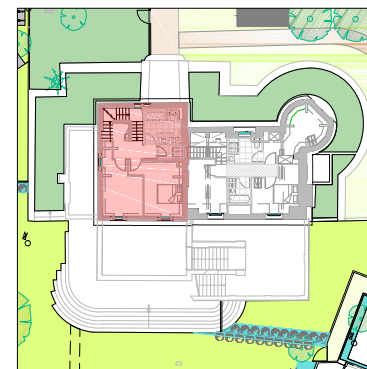
Visa Réservataire:

Visa Réservant:

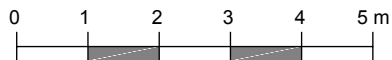
4 pièces - Appartement N°05
Triplex - RENOVATION
R+2 / R +3 / Combles



NIVEAU HAUT - R+3



NIVEAU BAS	SEJOUR	24.78 m ²	
	CUISINE	7.97 m ²	
NIVEAU HAUT	DGT	4.04 m ²	
	SDB	5.93 m ²	6.53 m ²
	SDE	2.28 m ²	
	CHAMBRE 1	11.32 m ²	12.58 m ²
	CHAMBRE 2	11.00 m ²	12.21 m ²
COMBLES	CHAMBRE 3	11.40 m ²	19.75 m ²
	TOTAL SURFACES HABITABLES	78.72 m²	
	TOTAL SURF. PLANCHER		90.14 m²
	TERRASSE	13.69 m ²	
	TOTAL SURFACES EXTERIEURES	13.69 m²	



PLAN PROVISOIRE



Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans du permis de construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les surfaces et les côtes indiquées (dimensions ou altimétries) sont soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, faux plafonds, gaines, sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. Des modifications mineures ou des aménagements nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportées sur les plans. La surface habitable comprend les placards, les WC et la salle de bains. Les cercles en pointillés signalent le respect des normes pour les personnes à mobilité réduite.

Date : 26 Juillet 2019
Indice : I

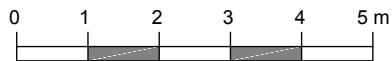
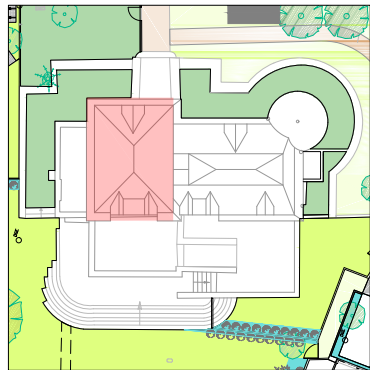
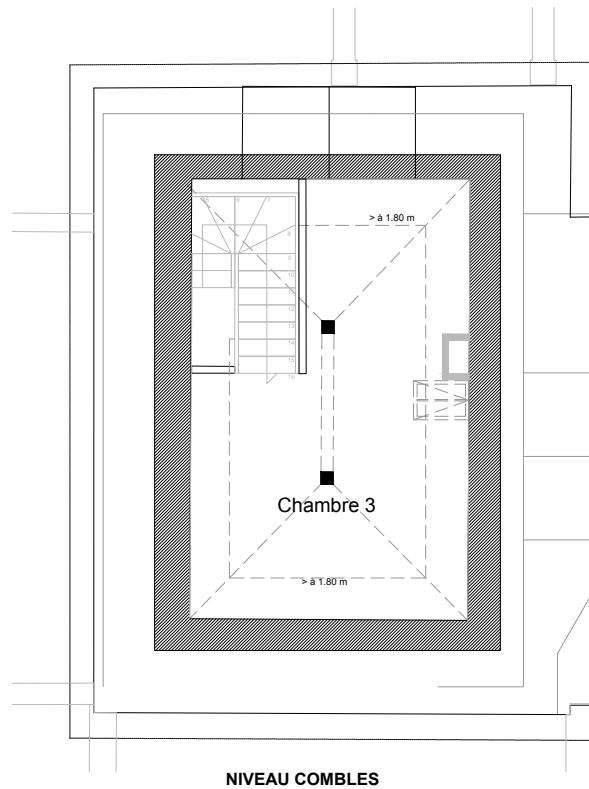
Nom du réservataire:

Date:

Visa Réservataire:

Visa Réservant:

4 pièces - Appartement N°05
Triplex - RENOVATION
R+2 / R +3 / Combles



PLAN PROVISOIRE



NIVEAU BAS	SEJOUR	24.78 m ²	
	CUISINE	7.97 m ²	
NIVEAU HAUT	DGT	4.04 m ²	
	SDB	5.93 m ²	6.53 m ²
	SDE	2.28 m ²	
	CHAMBRE 1	11.32 m ²	12.58 m ²
	CHAMBRE 2	11.00 m ²	12.21 m ²
COMBLES	CHAMBRE 3	11.40 m ²	19.75 m ²
	TOTAL SURFACES HABITABLES	78.72 m²	
	TOTAL SURF. PLANCHER		90.14 m²
	TERRASSE	13.69 m ²	
	TOTAL SURFACES EXTERIEURES	13.69 m²	

Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans du permis de construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les surfaces et les côtes indiquées (dimensions ou altimétries) sont soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, faux plafonds, gaines, sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. Des modifications mineures ou des aménagements nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportées sur les plans. La surface habitable comprend les placards, les WC et la salle de bains. Les cercles en pointillés signalent le respect des normes pour les personnes à mobilité réduite.

Date : 26 Juillet 2019
Indice : I